

Désormais, vous pouvez lire nos journaux et suivre nos programmes télé sur notre chaîne Youtube Télé-Temps Libre @télétemps-mx7me



E-Journal KINSHASA



Tri-Hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité
5ème Année - Nouvelle série - n°338 du 12 septembre 2024
Fondateur : EALE IKABE - Directeur de publication : Herman Bangi Bayo
Prix : 3.000Fc Site web : www.e-journal.info

Autorisation de paraître
04MIP/0029/95

Rentrée parlementaire

La Première Ministre dépose ce lundi le Projet de Budget 2025

(Page 5)

Justice

(Page 2)

Où en est l'enquête sur les décès et les violences sexuelles à la prison de Makala ?

Présidentielle américaine

(Page 3)

Kamala Harris met Donald Trump sur la défensive lors du débat télévisé

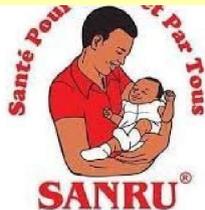
A plusieurs reprises, la candidate démocrate n'a pas hésité à attaquer son rival. Le débat, qui a eu lieu à Philadelphie et a été retransmis par la chaîne ABC News.

C'est le duel que toute l'Amérique attendait. Lors de leur premier débat télévisé, Kamala Harris et Donald Trump avaient 90 minutes pour convaincre les électeurs. La candidate démocrate de 59 ans a attaqué sans relâche son rival de 78 ans.

Sur le sujet sensible de l'avortement, elle s'est posée en protectrice des droits des femmes et a accusé l'ancien président de propager «un tissu de mensonges» et d'être «insultant pour les femmes».



LES 7 MOMENTS FORTS DU DEBAT



AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR CONTRAT-CADRE

(Page 10)

Le centre Wallonie Bruxelles accueille la rentrée littéraire à Kinshasa

(Page 11)

www.e-journal.info

Notre site peut être consulté

quand vous voulez
comme vous voulez

Justice

Où en est l'enquête sur les décès et les violences sexuelles à Makala ?

Les autorités devraient poursuivre les auteurs de crimes, indemniser les victimes et aborder le problème de la surpopulation carcérale, fait observer le hwr.

Les autorités de la République démocratique du Congo devraient enquêter sans tarder et de manière impartiale sur l'incident mortel survenu le 2 septembre 2024 à la prison centrale de Makala dans la capitale, Kinshasa, et fournir un compte-rendu transparent et crédible, a déclaré Human Rights Watch aujourd'hui.

Le ministre congolais de l'Intérieur, Jacquemain Shabani, a annoncé le 2 septembre que lors d'une tentative d'évasion, 129 détenus étaient morts, dont 24 tués par balles alors qu'ils tentaient de s'évader, et 59 autres avaient été blessés. Plusieurs femmes détenues ont été violées. Le ministre a également indiqué qu'une commission mixte serait créée afin d'établir les circonstances de l'incident, sans donner de détails sur sa composition.

« La décision du gouvernement d'ouvrir une enquête est un pas dans la bonne direction afin d'assurer qu'une telle tragédie ne se reproduise pas », a déclaré Lewis Mudge, directeur pour l'Afrique centrale à Human Rights Watch. « Mais les autorités devraient aussi prendre des mesures décisives et immédiates pour améliorer les conditions de vie en prison, conformément aux obligations nationales et internationales de la RD Congo. »

Human Rights Watch a mené des entretiens téléphoniques avec trois prisonniers qui ont déclaré que des membres présumés de gangs de jeunes, appelés kulunas, avaient tenté une évasion collective aux premières heures de la matinée du 2 septembre. Plusieurs bâtiments de la prison ont été incendiés lors de cette tentative d'évasion.

La prison de Makala, comme beaucoup d'autres prisons en RD Congo, est massivement surpeuplée, dispose d'infrastructures en mauvais état et de peu de ressources. Si les détails concernant la tentative d'évasion demeurent peu clairs, les autorités affirment que les gardes ont effectué des « tirs de sommation » avant de tirer sur les prisonniers qui s'évadaient. Les autorités ont affirmé que la plupart des décès sont dus à des bousculades. Les bâtiments administratifs de la prison ont été détruits, y compris ses archives, ce qui crée d'importantes difficultés pour déterminer le nombre exact ainsi que l'identité des personnes qui y étaient détenues.

Les Principes de base des Nations Unies sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois stipulent que ces derniers ne devraient utiliser des armes à feu que lorsqu'il existe « une menace imminente de mort ou de blessure grave » et « seulement lorsque des mesures moins extrêmes sont insuffisantes » pour empêcher de tels dommages. Les responsables de l'application des lois « ne recourront intentionnellement à l'usage meurtrier d'armes à feu que si cela est absolument inévitable pour protéger des vies humaines ». Lorsqu'un avertissement de l'intention d'utiliser des armes à feu peut être donné, il convient de laisser



Des policiers à la prison de Makala le lendemain de la tentative d'évasion à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, le 3 septembre 2024. © 2024 Hardy Boppe/AFP via Getty Images

un « délai suffisant pour que l'avertissement puisse être suivi d'effet ».

La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques obligent les gouvernements à enquêter et à punir de manière appropriée les responsables d'abus commis contre des personnes en détention et à indemniser les victimes.

Les autorités devraient fournir des informations publiquement sur les progrès de l'enquête et en communiquer les résultats de manière transparente – y compris au sujet des détenus tués et blessés, a déclaré Human Rights Watch. Elles devraient également agir d'urgence pour fournir aux survivants et aux familles des victimes des soins médicaux, un soutien psychologique et une indemnisation appropriée.

« J'ai vu des femmes en train d'être violées par plusieurs hommes, y compris une femme plus âgée qui a été violée », a déclaré une détenue à Human Rights Watch le 4 septembre. « Aucune de ces femmes n'a encore reçu de soins médicaux appropriés. »

Les violences sexuelles sont un problème persistant dans les prisons de la RD Congo. En septembre 2020, lors d'un soulèvement à la prison centrale de Kasapa à Lubumbashi, un incendie dans le quartier des femmes a forcé les détenues à se réfugier pendant trois jours dans la cour principale de la prison, sans que la prison ne leur offre aucune protection. Durant ces trois jours, des prisonniers hommes ont violé à maintes reprises plusieurs dizaines de détenues, dont une adolescente.

Le gouvernement devrait adopter d'urgence des mesures afin de préserver la sécurité des détenu-e-s et faire en sorte que tout-e-s, en particulier les femmes et les filles, soient à l'abri des violences sexuelles, a affirmé Human Rights Watch.

La malnutrition et les maladies qui en découlent sont depuis longtemps la cause de décès dans les centres de détention de la RD Congo. Dans le meilleur des cas, les détenus ne reçoivent qu'un repas par jour, ce qui est dû en partie au fait que le budget des portions de nourriture est défini en fonction de la capacité des prisons, plutôt que de leurs populations réelles. En 2020, les médias avaient affirmé qu'au moins 17 personnes étaient mortes de faim à la prison de Makala. Human Rights Watch a précédemment documenté le sévère surpeuplement, la malnutrition,

l'insalubrité des conditions de détention et l'absence de soins médicaux dans les prisons congolaises, notamment à Makala.

La sécurité à Makala est aussi un sérieux problème. Un détenu a déclaré le 4 septembre à Human Rights Watch que « ce n'est pas l'armée ou la police, mais les détenus eux-mêmes qui assurent la sécurité dans chaque quartier de la prison. »

La plupart des personnes incarcérées dans les prisons de la RD Congo, y compris à Makala, n'ont pas été condamnées pour un crime quelconque et sont dans l'attente d'un procès,

(suite en page 4)

E-Journal Mbandaka
Agence Temps Libre (ATL)
Fondateur

Jean Pierre Eale Ikabe
Tél. : +243999947441/+243819947441
+32488346750

Directeur de publication délégué
Herman Bangi Bayo
Tél. : 0997298314/0824540759

Equipe de rédaction :
Jean Pierre Eale Ikabe, Herman
Bangi
Bayo, Espérant Kalonji, Prof Yoka,
Socrate Lokondo, Mandela Lokondo,
Audifax Bemba, Ghys Fortune Bemba
Dombe, Paul Bazakana Bayete

Design: Gary Okende
Infographie : A.S.
Webmaster: Bwanakawa
Administration : Roger Nsita
Déléguée commerciale : Patience Bidi
Relations publiques : Trésor Empole

e-mail : agencetempslibre@gmail.com
Site web : www.e-journal.info
Siège : avenue Bonsomi - Hôtel Poste
- 1er étage - Mbandaka
Administratif/ Territoire de Kasangulu
Dépôt légal N° 09629571

Kamala Harris met Donald Trump sur la défensive lors du débat télévisé

À plusieurs reprises, la candidate démocrate n'a pas hésité à attaquer son rival. Le débat, qui a eu lieu à Philadelphie et a été retransmis par la chaîne ABC News.

C'est le duel que toute l'Amérique attendait. Lors de leur premier débat télévisé, Kamala Harris et Donald Trump avaient 90 minutes pour convaincre les électeurs. La candidate démocrate de 59 ans a attaqué sans relâche son rival de 78 ans.

Sur le sujet sensible de l'avortement, elle s'est posée en protectrice des droits des femmes et a accusé l'ancien président de propager «un tissu de mensonges» et d'être «insultant pour les femmes».

Sur le thème de l'immigration, Donald Trump a repris l'accusation mensongère de son camp, selon laquelle des migrants mangent «des chats et des chiens».

«Ce qu'ils ont fait, en permettant à des millions et des millions de personnes de venir dans notre pays, regardez ce qui arrive partout dans les villes américaines [...] À Springfield, ils mangent des chiens. Les gens qui sont entrés mangent des chats. Ils mangent des animaux de compagnie», a-t-il assuré.

Les autorités de la ville de Springfield ont démenti ces affirmations.

«Il n'y a eu aucun signalement crédible ni d'allégation spécifique comme quoi des animaux de compagnie ont été maltraités, blessés ou abusés par des individus provenant de la communauté immigrante», a fait savoir le porte-parole de la Springfield, à la presse locale.

Sur l'international et le conflit



en Ukraine, Donald Trump a de nouveau affirmé qu'une fois élu, il mettrait fin à la guerre, mais est apparu confus au moment d'expliquer sa stratégie pour y arriver.

À plusieurs moments, le débat s'est transformé en foire d'empoigne.

Donald Trump dit avoir «sans doute pris une balle dans la tête» à cause des attaques de ses adversaires. Kamala Harris a affirmé que Vladimir Poutine «ne ferait qu'une bouchée» de Donald Trump, qui est, selon elle, «la risée» des dirigeants internationaux.

Donald Trump a, de son côté,

assuré qu'Israël disparaîtrait sous la présidence de Kamala Harris.

Et chacun a accusé l'autre de mentir aux Américains et d'avoir détruit l'économie.

«J'ai été élevée comme une enfant de la classe moyenne et je suis la seule personne sur ce plateau à avoir un plan pour faire progresser la classe moyenne et les travailleurs américains», a déclaré Kamala Harris.

«J'ai imposé des droits de douane et il n'y a pas eu d'inflation. Nous avons actuellement une inflation comme très peu de gens n'en ont jamais auparavant. Probablement la pire de l'histoire de notre pays».

«C'était un très bon débat de mon point de vue», a déclaré Donald Trump, à l'issue de cette confrontation.

Il s'agit du seul débat prévu entre les deux candidats. Mais l'équipe de campagne de la vice-présidente a critiqué la performance de l'ancien président et s'est dite prête pour un second débat. «La vice-présidente est prête pour un deuxième débat. Donald Trump l'est-il ? », peut-on lire dans un communiqué.

Les derniers sondages donnent les deux candidats au coude-à-coude.

Euronews

LES 7 MOMENTS FORTS DU DEBAT

Kamala Harris et Donald Trump ont débattu pour la première fois à quelques semaines de l'élection présidentielle. Le duel, tendu, a donné lieu à plusieurs passes d'armes sur l'avortement, l'élection de 2020 ou encore les guerres à Gaza et en Ukraine.

Plus de deux heures d'arguments et d'invectives. Kamala Harris et Donald Trump ont ferraillé mardi 10 septembre lors d'un débat télévisé au ton très offensif, s'accusant mutuellement de mentir et confrontant leurs visions opposées de l'Amérique à moins de deux mois d'une élection présidentielle historique.

La vice-présidente démocrate et le candidat républicain, qui ne s'étaient jamais rencontrés, ont échangé pendant plus d'une heure et demie sur de

nombreux thèmes de campagne.

• Vive passe d'armes sur le droit à l'avortement

La question de l'avortement a fait l'objet d'une passe d'armes marquée entre les deux candidats. «J'avais prévu que nous allions entendre un tissu de mensonges et ce n'est en réalité pas une surprise. Il faut comprendre ce que l'on a là: Donald Trump a choisi lui-même trois membres de la Cour suprême sachant qu'ils mettraient fin à la protection (du droit à l'avortement partout aux États-Unis) et ils ont fait exactement ce qu'ils attendaient», a déclaré la candidate démocrate.

Kamala Harris a par ailleurs estimé que le candidat démocrate se montrait «insultant pour les

femmes» en prétendant que les démocrates voulaient que des femmes puissent avorter non loin du terme de leur grossesse.

«Nulle part en Amérique, une femme ne va aller au terme de sa grossesse pour demander un avortement. Ça n'arrive jamais. C'est insultant pour les femmes d'Amérique», a-t-elle insisté.

• Échanges tendus sur l'immigration, Trump relaye une étonnante fake news

Alors que le débat s'orientait sur l'immigration, sujet central de la campagne, Donald Trump a repris une accusation mensongère venue de son camp selon laquelle des migrants mangent «des chats

et des chiens» à Springfield, une ville de l'Ohio.

«À Springfield, ils mangent des chiens, les gens qui viennent (des migrants, NDLR), ils mangent des chats. Ils mangent les animaux de compagnie des habitants. C'est ce qui se passe dans notre pays», a dit le candidat républicain et ex-président des États-Unis, en référence à une thèse colportée depuis lundi par des ténors républicains et démentie par les autorités au sujet de migrants haïtiens.

Kamala Harris a écouté son adversaire dérouler cette fausse information avec un visage dépité, avant de l'accuser d'avoir fait pression sur les républicains pour bloquer un projet de réforme de l'immigration en préparation au

(suite en page 4)

LES 7 MOMENTS FORTS DU DEBAT

(suite de la page 3)

Congrès.

• L'élection de 2020 toujours au centre des débats

Le candidat républicain à la Maison Blanche a, une nouvelle fois, refusé de reconnaître avoir perdu la présidentielle de 2020. «Il y a tellement de preuves, tout ce que vous avez à faire c'est y jeter un œil», a-t-il dit, réitérant ses affirmations non fondées sur des fraudes supposées. «J'ai eu plus de 75 millions de suffrages, plus que n'importe quel président sortant. On m'a dit que lorsque l'on en obtient 63 millions, ce que j'ai obtenu en 2016, on ne peut pas être battu», a déclaré Donald Trump.

Kamala Harris l'a accusé d'avoir encouragé les émeutiers qui ont envahi le capitol le 6 janvier 2021, tout en rappelant les nombreuses mises en accusation de Donald Trump. «Il n'y aura plus aucun garde-fou s'il revient à la Maison Blanche, il n'y aura plus personne pour l'arrêter: c'est au peuple américain de l'arrêter», a-t-elle mis en garde.

«Chacune de ces affaires a été intentée par eux [les démocrates] contre leur adversaire politique», a balayé Donald Trump.

• Gaza, Ukraine... Les conflits internationaux divisent

Interrogé sur la guerre à Gaza, Kamala Harris a réaffirmé qu'Israël a le droit de se défendre. «Mais la façon dont Israël le fait est importante», a-t-elle insisté, rappelant que «trop de palestiniens innocents ont été tués». La candidate démocrate continue de plaider pour un «cessez-le-feu» dans l'enclave.

Donald Trump a de son côté accusé Kamala Harris de «détester Israël». «Israël disparaîtrait» sous sa présidence, selon le républicain.

À l'inverse, Donald Trump a assuré que les conflits au Moyen-Orient et en Ukraine n'auraient pas éclaté sous sa présidence.

Avec Trump, «Poutine serait actuellement assis à Kiev, son regard tourné vers le reste de l'Europe, à commencer par la Pologne», lui a répondu Kamala Harris, accusant son adversaire de vouloir «abandonner l'Ukraine». L'attaquant sur sa stature internationale, elle a affirmé que Donald Trump est «la risée» des dirigeants internationaux et qu'il

premier mandat, une augmentation des droits de douane. «Cela fait 70 ans qu'on aide le monde entier, il est temps qu'on nous rende la pareille», a-t-il réclamé.

• Qui pour diriger un pays «divisé»?

Kamala Harris a accusé son rival Donald Trump de vouloir «diviser» le pays sur les questions raciales, tandis qu'elle «compte être la présidente de tous les

d'importance au nombre de spectateurs qui participent à ses événements de campagne.

De son côté, Donald Trump a multiplié les attaques personnelles. Il a traité Kamala Harris de «marxiste» en évoquant son père, un professeur d'économie lui aussi taxé de «marxisme». L'ancien président républicain s'en est aussi pris à Joe Biden, «faible et pathétique». «C'est important de le rappeler à l'ancien président: vous ne vous présentez pas contre Joe Biden, vous vous présentez



risque être «manipulé» par les «dictateurs» s'il arrivait au pouvoir.

Donald Trump s'est félicité du soutien du Premier ministre hongrois Viktor Orbán, «l'un des hommes les plus respectés. On le considère comme un homme fort. C'est un homme fort, le Premier ministre intelligent de Hongrie».

• Kamala Harris en candidate de la classe moyenne, Trump l'accuse de «marxisme»

Le débat s'était ouvert sur les questions économiques. Prenant la parole en premier, Kamala Harris s'est posée en candidate de la classe moyenne, qu'elle veut «tirer vers le haut». Elle a aussi défendu les petites entreprises, leur proposant des mesures de crédits d'impôt.

En face, Donald Trump a accusé Kamala Harris d'être une «marxiste» et d'avoir «détruit notre pays», déplorant les choix économiques de l'administration Biden depuis 2021. Le républicain veut de son côté protéger l'économie américaine et réclame, comme durant son

Américains». «Je pense que c'est une tragédie d'avoir quelqu'un qui veut être président et qui a constamment, tout au long de sa carrière, tenté d'utiliser les questions raciales pour diviser les Américains», a-t-elle déclaré.

Donald Trump a répondu à une question sur de précédents propos dans lesquels il accusait Kamala Harris d'être devenue noire pour des raisons électoralistes, en ironisant: «J'ai lu quelque part qu'elle n'était pas noire et ensuite, j'ai lu qu'elle était noire».

• Discours «ennuyeux» de Trump, Biden «pathétique»: de nombreuses attaques personnelles

Les deux candidats ont multiplié les piques à l'égard de leur adversaire, chacun attaquant le point sensible de l'autre. Kamala Harris s'en est par exemple pris aux meetings de Donald Trump. «Les gens commencent à quitter ses meetings plus tôt, par épuisement et par ennui», a assuré la candidate démocrate, sachant que Donald Trump attache beaucoup

contre moi», lui a rétorqué Kamala Harris.

• Un débat tendu, mais dans les règles

Le débat s'est déroulé selon des règles strictes fixées à l'issue d'un accord entre les deux équipes de campagne. Le micro étant coupé pour le candidat qui n'avait pas la parole, les échanges ont été clairs, bien que parfois tendus entre les deux candidats.

«C'est à moi de parler», a lancé au cours de la première partie du débat Donald Trump à l'égard de sa rivale démocrate. «C'est à moi de parler si vous voulez bien», lui a-t-il lancé, ajoutant: «Cela vous rappelle quelque chose?», en référence à la manière dont Kamala Harris avait répliqué en 2020 lors d'un débat avec Mike Pence, l'ancien vice-président de Donald Trump.

Le débat se tenait au National Constitution Center, un musée de Philadelphie en Pennsylvanie, sans public. Les échanges ont duré plus d'une heure et 45 minutes, entrecoupés de deux pauses.

François Blanchard

Rentrée parlementaire

La Première Ministre dépose ce lundi le Projet de Budget 2025

Après trois mois des vacances, les députés nationaux vont reprendre ce lundi 16 septembre le chemin du palais du peuple, pour la session ordinaire de septembre, une session essentiellement budgétaire.

Bien avant l'ouverture de la session ordinaire de septembre, la Première Ministre, Judith Suminwa va déposer le projet de loi des finances 2025.

C'est la Cheffe du gouvernement, elle-même qui a fait cette annonce, à l'issue de l'entretien qu'elle a eu avec le Président de la chambre basse du parlement, le Professeur Vital Kamerhe.

«Nous serons au rendez-vous le lundi 16 septembre, vu que le 15 septembre tombe un dimanche», a déclaré la Première Ministre, Judith Suminwa.

En dehors du projet de Budget, exercice 2025, la Première Ministre qui était accompagnée du Ministre des Finances Doudou Fwamba et du Vice-ministre du Budget, Elysé Bokumuana, a évoqué aussi avec le Président de l'Assemblée nationale, le Professeur Vital Kamerhe, le projet de loi portant reddition des comptes exercice 2024 et le projet de loi rectificatif exercice 2024.

«Nous sommes à la veille de la rentrée parlementaire, il était donc important d'échanger avec l'Honorable Président de l'Assemblée nationale par rapport à un certain nombre des sujets...», a ajouté la Première Ministre Judith Suminwa à la presse.

Tous ces projets de loi, ont été validés lors de la réunion du

conseil des ministres extraordinaire, présidée lundi 09 septembre par le chef de l'état, Félix Tshisekedi, a souligné la Première Ministre, qui précise qu'ils seront déposés dans le délai, conformément aux principes de la loi relative aux finances publiques.

Les assurances de Judith Suminwa

A cette occasion, la

Première Ministre Judith Suminwa a rejeté en bloc les rumeurs selon lesquelles, les travaux d'élaboration du projet de Budget, exercice 2025 ont débuté qu'il y a un mois.

Selon la Cheffe du gouvernement, la préparation du projet de Budget a débuté au lendemain de l'investiture de son gouvernement, par les élus du peuple.

«Nous avons été investi le 12 juin et le travail a commencé par ce que nous avons été investi sur base d'un

programme d'action du gouvernement qui a été validé ici au niveau de l'assemblée nationale...»

Judith Suminwa a par ailleurs, remercié les experts des ministères du Budget, des finances et du plan qui ont fait un travail de titan en deux mois et demi.

Signalons que cette session qui va s'ouvrir ce lundi 16 septembre, est la toute première session budgétaire de la nouvelle législature.

TLB

Mwangachuchu toujours en détention à Ndolo, démentant les rumeurs d'évasion

Le député national Édouard #Mwangachuchu, actuellement en détention à la prison militaire de #Ndolo depuis mars, est bel et bien derrière les barreaux. Son avocat, Me Thomas #Gamakolo, a démenti avec force les rumeurs de son évasion de la prison centrale de Makala, qualifiant ces informations de "folles et fausses".

"Notre client est bel et bien à Ndolo, il n'a jamais été transféré à Makala. De plus, il est souffrant et attend une probable évacuation pour se faire soigner dans un centre hospitalier", a précisé Me Gamakolo.



Vital Kamerhe et Judith Suminwa harmonisent les vues avant le jour «J»

À quelques jours de la rentrée parlementaire engagée, le décor est entrain d'être planté pour un rendez vous réussi Les deux chambres du Parlement reprennent service lundi 16 septembre 2024, pour une session essentiellement budgétaire. C'est dans ce cadre que le président de l'Assemblée Nationale, Vital Kamerhe, a reçu ce mardi 10 septembre, la Première ministre Judith Suminwa accompagnée des ministre des Finances Doudou Fwamba et le vice-ministre du Budget Elysé Bokumuana

Le Projet de la Loi des Finances exercice 2025, le Projet de Loi portant reddition des comptes exercice 2024 et le Projet de Loi Rectificatif exercice



2024 ont été au cœur de leurs échanges.

«Au moment de mon investiture, j'avais promis que j'allais mettre à profit le temps pour pouvoir échanger avec différentes institutions. Nous sommes à la veille de la rentrée parlementaire, il était donc important d'échanger avec l'honorable président de l'Assemblée Nationale par rapport à un certain nombre de sujets » a fait entendre la Première ministre Judith Suminwa.

Une session essentiellement budgétaire, Judith Suminwa a

rappelé l'importance de pouvoir échanger avec le speaker de la chambre basse du parlement par rapport au processus budgétaire.

La cheffe du Gouvernement a en effet rassuré qu'en respectant les principes de la LOFIP [Loi relative aux finances publiques], elle va déposer le Projet de Loi des Finances, exercice 2025, le Projet de Loi portant Reddition des Comptes exercice 2024 et le Projet de loi Rectificatif exercice 2024. Elle a par ailleurs rappelé que les trois projets de loi ont été validés lors du Conseil des Ministres extraordinaire du lundi 09 septembre 2024.

Cédric Baron BASHALA

Justice

Les grandes réformes judiciaires promises par Constant Mutamba se font attendre

Les grandes réformes judiciaires promises par le ministre de la Justice Constant Mutamba se font attendre, comme le rappelle la situation à la prison de Makala.

A peine nommé au mois de mai, Constant Mutamba a tout de suite annoncé ses intentions. Sur son compte X, le 30 mai, le ministre de la Justice a précisé qu'il s'emploiera à administrer une thérapie de choc, par des réformes judiciaires courageuses et audacieuses. Il soulignait également que des actions judiciaires fortes seraient initiées contre les auteurs de l'agression militaire rwandaise.

Au mois d'août, lors des assises entre la Cour pénale internationale et la RDC, Constant Mutamba a appelé à l'émission d'un mandat d'arrêt contre le président rwandais pour des crimes commis dans l'est du pays.

Constant Mutamba a longtemps milité au sein de l'opposition en RDC. En 2023, il a été candidat à la présidence de la République sous les couleurs de son parti politique : la Dynamique progressiste révolutionnaire, la Dypro.

Leader du mouvement Dypro et candidat au poste de porte-parole de l'opposition politique, il ne s'est pas toujours fait des alliés dans la classe politique congolaise.

Pas de résultats concrets

Au sein de la société civile, les avis sont assez contrastés, surtout après le récent carnage qui a eu lieu à la prison centrale de Makala qui a coûté la vie à plus

d'une centaine de personnes.

Le militant de la Lucha, Steward Muhindo, déplore le côté sensationnel des déclarations du ministre de la Justice.

« On l'a vu apporter des matelas, on l'a vu se présenter à Makala pour libérer certains détenus, mais il est triste de constater que toutes ces décisions n'ont pas permis de désengorger Makala », déplore le militant. » Toutes ses sorties

chantier de l'impunité et mérite d'être soutenu dans ses actions.

« Il est vrai que depuis qu'il est en fonction, comme il s'attaque à un réseau mafieux, des gens qui ont toujours pris ce pays en otage, ces gens lui en veulent, en veulent à son existence, en veulent à sa vie », confie M. Citende à la DW. » Nous soutenons son action pour qu'il y ait un vrai changement dans le pays, pour que la justice,

d'argent public.

Nick Elebe est juriste, il insiste pour que l'Etat puisse renforcer la sécurité de ceux qui œuvrent dans ce sens.

« Après des années de capture de l'Etat et d'autres formes de crimes économiques graves, des personnes qui se sont enrichies ne souhaitent pas voir la situation changer. Et quiconque s'engage dans la lutte contre l'impunité de ces crimes aura

certainement une cible dans son dos », renseigne le juriste. « L'Etat congolais devrait à tout prix renforcer la sécurité des acteurs judiciaires intègres, de ceux et celles qui s'engagent pour que se termine ce type de crimes en République démocratique du Congo. »



© Jean-Noël Ba Mweze/DW

« médiatiques, toutes ses actions cosmétiques, évidemment que cela offre une visibilité et tout ce qui va avec, mais sur le plan des résultats, on a tous vu que, notamment à l'échelle de la seule ville de Kinshasa, de la seule prison de Makala, il n'y a ni désengorgement, ni amélioration des conditions de détention. »

A l'inverse, pour Franck Citende, secrétaire exécutif du Réseau national des ONG des droits de l'Homme en RDC, le ministre de la Justice s'attaque au vaste

qui est actuellement malade, puisse trouver le meilleur remède.

Mettre fin à l'impunité

En termes de défis, l'un des plus grands chantiers auquel s'attaque le ministre Constant Mutamba est celui des crimes économiques et les détournements

de la parole aux actes

Sur son compte X, Constant Mutamba précise que des réformes sont en cours et vont se poursuivre. Il a même annoncé, au mois d'août, que des réseaux mafieux sont démasqués et « craquent déjà ».

Des déclarations remises toutefois en question par des voix critiques du gouvernement qui demandent, avant tout, que la parole soit liée aux actes.

Wendy Bashi

Où en est l'enquête sur les décès et les violences sexuelles à Makala ?

(suite de la page 2)

tandis que d'autres ont été arrêtées pour des infractions non violentes ou mineures. La prison de Makala, construite en 1957 vers la fin de la période coloniale belge, a été conçue pour contenir 1 500 personnes mais elle en compte actuellement entre 12 000 et 14 000. Conformément au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le gouvernement devrait immédiatement s'occuper de la dangereuse surpopulation des prisons en remettant en liberté toutes les personnes actuellement

en détention préventive pour des crimes non violents, moyennant des garanties qu'elles comparaitront à leur procès, a déclaré Human Rights Watch.

Selon le droit international, les autorités gouvernementales ont le devoir de prendre soin des personnes incarcérées, notamment en protégeant leurs droits à la vie, à la santé, et à la sécurité. La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, dans sa résolution de 1995 sur les prisons en Afrique, a affirmé que les pays africains devraient se

conformer aux « normes et standards internationaux pour la protection des droits des prisonniers. »

L'Ensemble des règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus (les règles Mandela) stipulent que les personnes incarcérées doivent être traitées avec dignité et avoir un prompt accès à des soins médicaux, et que dans les cas de décès en détention, la prison est tenue d'informer des autorités judiciaires indépendantes ou d'autres autorités afin d'assurer

l'ouverture rapide d'une enquête impartiale et effective.

« Les décès de détenus et les violences sexuelles à la prison de Makala ont d'une horrible manière mis en lumière les problèmes persistants et systémiques du système pénitentiaire congolais », a affirmé Lewis Mudge. « De nouveaux retards dans le règlement des problèmes posés par le surpeuplement des prisons et les terribles conditions de détention ne feront que continuer à mettre des vies en danger. »

Le ras-le-bol des travailleurs congolais des Chinois et Indo-libanais

Des salaires de misère, des conditions de travail esclavagistes...

Plusieurs magasins tenus par des indiens, libanais, chinois et d'autres expatriés, n'ont pas ouvert cet avant-midi du lundi 9 septembre à Kinshasa. Des congolais qui y travaillent ont décrété un mouvement de grève pour revendiquer notamment l'augmentation de leur salaire, son ajustement par rapport au taux du jour (environ 3000 pour 1 dollar), l'amélioration de leurs conditions de travail, ainsi que l'annulation de la sous-traitance.

Ils sont en colère. D'une avenue à une autre, sifflant et scandant des chansons hostiles, ces congolais obligent les tenanciers de ces maisons de commerce de fermer jusqu'à ce que leurs revendications soient rencontrées.

L'un d'eux se plaint non seulement de maigre salaire, mais aussi du non-respect de l'horaire de travail alors que les heures supplémentaires ne sont pas payées. « Nous marchons parce que leur façon de payer n'est pas bonne. Aujourd'hui le dollar se change déjà à 2900 FC pour 1\$, mais eux nous payent toujours au taux de 15 000, 16 000, 17 000 FC et nous n'apprécions pas ça. C'est pourquoi nous réclamons qu'ils nous paient normalement. Nous en avons marre de la sous-

traitance et nous demandons sa suppression et nous exigeons le respect de notre heure de travail. Nous allons jusqu'au-delà de 19H00 et on ne nous paie pas ces heures supplémentaires là », a-t-il déclaré, très irrité.

Un autre, sueur dégoulinant le corps, sifflant à la bouche, s'en prend même aux congolais, patrons des magasins qui ne paient pas décemment les travailleurs.

« Qu'aucun expatrié n'ouvre aujourd'hui. Que ce soient les indiens, les libanais, les chinois, voire les congolais qui ne paient pas bien.

Le Salaire est maigre, raison pour laquelle on est là », a-t-il lâché.

Cet autre, document de contrat à l'appui, explique les dépenses qu'il effectue le mois, qui vont au-delà même de son salaire.

« Je suis parent. On me donne 150 USD, je fais quoi avec ? Je dois payer l'eau, l'électricité, le

loyer, les enfants doivent manger, s'habiller et aller à l'école. C'est impossible avec cet argent », s'est-il plaint.

A Kinshasa, les travailleurs des expatriés ne cessent de se plaindre de la manière dont ils sont traités. Dans les industries qui pullulent dans la commune de

Limete, par exemple, plusieurs journalistes de plus de cinq ans expriment leur insatisfaction quant à leur rémunération. Dans la plupart des sociétés, ces éternels journalistes perçoivent environ 40 000 FC, en raison de 5 000 FC par jour.

Samyr LUKOMBO



Les travailleurs des indiens, chinois, libanais et autres en colère

Dragage des rivières à Kinshasa, une solution qui ne résout pas le problème

Depuis quelques jours, l'hôtel de ville de Kinshasa a entrepris des travaux de dragage de rivières et de caniveaux bouchés dans la capitale. Objectif : faciliter la fluidité du passage des eaux pour éviter des inondations, alors que la saison des pluies est en train de revenir. Mais toute la question est de savoir si déboucher une rivière ou un caniveau résout le problème.

Le gouverneur de Kinshasa, Daniel Bumba, supervise ces travaux de curage des rivières et cours d'eau de la capitale. Preuve qu'il y attache une grande importance. Le slogan qui accompagne ces travaux c'est : « Zéro mort et zéro inondation ! » pendant les pluies à Kinshasa. Je pense que c'est une bonne initiative, mais il faut en amont y ajouter d'autres solutions et mesures fortes. Car, à quoi sert-il d'évacuer des déchets de rivières et de caniveaux le matin, quand on sait que la population va y en jeter d'autres le soir ? C'est un peu

comme de soigner les symptômes en lieu et place de la maladie.

Ce qu'il faut faire

A mon avis, il y a deux choses très importantes à faire pour mettre fin à l'insalubrité et aux inondations dans la ville de Kinshasa :

1. Il faut des poubelles publiques bien entretenues au quotidien, mais aussi un service d'ébouage permanent, efficace et bien équipé, à la hauteur de la taille de la ville, et qui fait le porte-à-porte pour ramasser les déchets et les immondices. Kinshasa produit 10 000 tonnes de déchets par jour, soit environ 3,6 millions par an. Et ce n'est pas un petit *salongo* le weekend qui peut résorber l'insalubrité. Cela exige des moyens et il faut y mettre des moyens à la hauteur du défi.

2. Instituer des amendes exorbitantes et poursuivre en justice chaque pollueur de la ville,

quel qu'il soit : citoyen lambda, entreprise, autorité, etc. Raser toutes les maisons construites sur le lit des rivières. Pour résumer je dirai que l'insalubrité et les inondations à Kinshasa se termineront lorsque se terminera également l'impunité des pollueurs.

Les déchets c'est aussi de l'argent

L'État devrait surtout doter la ville de plusieurs usines de recyclage de déchets. Ces 10 000 tonnes de déchets par jour, s'ils sont recyclés, peuvent à leur tour produire de l'argent et renflouer les caisses du Trésor public. Des



déchets comme les bouteilles plastiques et les ferrailles sont des matières recyclables susceptibles d'être réutilisées sous forme d'autres produits que la population peut acheter.

En conclusion, le curage des rivières et des caniveaux est une bonne chose, mais il ne suffira pas. Le gouverneur de Kinshasa ferait mieux de mettre en place des amendes dissuasives et des poursuites judiciaires contre les pollueurs. Le service d'assainissement urbain devrait être doté de tous les moyens pour lutter en permanence contre les déchets, afin de juguler l'insalubrité.

Sofia

La télévision en RDC : quand le contenu local est délaissé au profit de programmes étrangers

La diffusion prochaine de la saison 3 de l'émission *The Bachelor* sur Canal+Pop fera sûrement parler d'elle en RDC. Interdite par le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC) pour « dépravation de mœurs », cette émission a été vivement critiquée par des figures publiques comme Christian Bosembe, qui l'avait qualifiée de « honteuse, ignoble, abrutissante et perverse ». Sa saison 3 sera-t-elle diffusée en RDC ? Wait and see.

A travers cette polémique, une question cruciale se pose : que nous proposent les chaînes congolaises comme alternative ?



étrangère du monde, influençant ainsi notre perception collective.

Ironie du sort, des producteurs étrangers viennent de plus en plus tourner des émissions sur le sol congolais, mettant en évidence la richesse de notre pays, mais sans que cela profite aux médias locaux. Cette situation révèle un déséquilibre profond et une incapacité de nos chaînes à capitaliser les atouts de la RDC.

Un besoin urgent d'investissement local

Pour éviter de se perdre dans un flux continu de programmes étrangers, nos chaînes doivent impérativement investir dans la production de contenus locaux. Cela implique non seulement un soutien financier, mais aussi une vision politique et stratégique pour valoriser des émissions qui valorisent notre culture, notre histoire et notre diversité. Le renouveau de la télévision congolaise passe par l'appropriation de son contenu par notre population.

Mireille Nsungu

Un constat amer

Le paysage télévisuel congolais est marqué par un manque flagrant de contenus locaux de qualité. Beaucoup de chaînes de télévision se contentent de rediffuser des programmes étrangers, en particulier des émissions françaises, en raison de notre appartenance à la Francophonie. Cette absence de créativité locale s'explique principalement par des

contraintes financières. La production audiovisuelle requiert des moyens considérables que la majorité des chaînes locales ne peuvent se permettre.

De plus, la plupart des chaînes de télévision en RDC appartiennent à des acteurs politiques, qui les utilisent comme outils de propagande. Ainsi, l'accent est rarement mis sur des contenus culturels, éducatifs, économiques ou divertissants qui pourraient enrichir la société congolaise.

L'essor des chaînes câblées

En l'absence de contenus attractifs, les Congolais se tournent de plus en plus vers les chaînes câblées, telles que Canal+ ou d'autres réseaux étrangers, qui captent un large public avec des programmes variés et de qualité supérieure. Mais ce virage pose un problème : ces chaînes ne reflètent pas notre réalité culturelle. Pire, elles nous imposent une vision

Les réseaux sociaux en RDC : une menace pour la justice ?

Les réseaux sociaux permettent de partager des informations en temps réel et sont devenus des baromètres influents de l'opinion publique en RDC. Ces plateformes attirent l'attention des décideurs, qui cherchent à y façonner et maintenir leur image de marque. Cependant, ces réseaux peuvent se transformer en tribunaux populaires, où la réputation d'une personne peut être détruite, souvent pour des accusations sans preuves.

Ce phénomène soulève de sérieuses préoccupations en RDC, où le recours à la justice populaire reste tenace. Dans ce contexte, la présomption d'innocence, principe fondamental de l'État de droit, est souvent ignorée. Une simple accusation sur les réseaux sociaux peut suffire à condamner une personne aux yeux du public, sans que les faits soient vérifiés ou que la justice ait eu l'occasion de se prononcer.

Réseaux sociaux, bastion des accusations sans preuves

Des personnalités publiques ou des citoyens ordinaires peuvent



ainsi être accusés de corruption, de fraude ou de crimes graves, uniquement sur la base de rumeurs diffusées en ligne. Ces accusations, relayées

massivement, peuvent entraîner des conséquences graves : stigmatisation sociale, perte d'emploi, et dans certains cas, des violences physiques. La justice

populaire, qui fait écho à des pratiques ancestrales où la foule se substituait aux tribunaux, trouve aujourd'hui un nouveau terrain d'expression sur les plateformes numériques.

La justice, en tant qu'institution, doit être le seul arbitre capable de déterminer la culpabilité ou l'innocence d'un accusé. Soutenir des accusations sans preuves sur les réseaux sociaux revient à légitimer la calomnie et l'injustice. Bien que les réseaux sociaux soient des outils puissants pour mobiliser l'opinion publique et sensibiliser sur des causes importantes, ils ne doivent en aucun cas se substituer aux institutions judiciaires.

Seule une démarche fondée sur le respect des droits et des procédures peut garantir que la vérité et la justice prévalent dans une société de plus en plus connectée.

Trésor Kalonji

France

Émile Ngoy à l'ouverture de WorldSkill Lyon 2024

(Par Paul Bazakana, avec A. Esaki)

Le mardi 10 septembre 2024, SEM Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Démocratique du Congo près la République Française, les Principautés d'Andorre et de Monaco, Délégué permanent auprès de l'Unesco, a assisté à la cérémonie d'ouverture du WorldSkills Lyon 2024. Il sied de signaler que la République Démocratique du Congo est devenue l'un des rares pays francophones membres de cette grande organisation mondiale, grâce à l'implication de Son Excellence Monsieur le Président de la République Démocratique du Congo, Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHI LOMBO, qui est entrain de redonner l'allure et la visibilité de son pays à l'échiquier international. Cette cérémonie d'ouverture a été lancée officiellement par Son Excellence Monsieur le Président de la République Française, Emmanuel MACRON.

Aussitôt le premier atelier de la journée terminée, l'ambassadeur Émile Ngoy a rencontré la délégation congolaise venue prendre part à cette compétition. Il a vivement encouragé ses compatriotes et leur a demandé de porter haut



l'étendard de la RDC. Ils les a rassurés de l'accompagnement indéfectible de Son Excellence

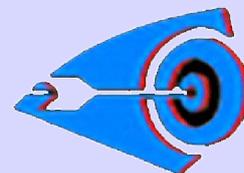
Monsieur le Président de la République Démocratique du Congo, Félix-Antoine

TSHISEKEDI TSHI LOMBO, qui y accorde une importance capitale.





AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR CONTRAT-CADRE



-
- 1. SELECTION DE PRESTATAIRE POUR FOURNITURE ET MAINTENANCE DES CLIMATISEURS (SPLITS)

DOCC N°001/SANRU/FM/GC7/2024

- 2. SELECTION SERVICE GARAGE POUR AUTOMOBILE, MOTO YAMAHA ET GROUPE ELECTROGENE

DOCC N°002/SANRU/FM/GC7/2024

- 3. ACQUISITION D'ORDINATEUR PORTABLE (LAPTOP)

DOCC N° 003/SANRU/FM/GC7/2024

- 4. ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU

DOCC N° 005/SANRU/FM/GC7/2024

Date de publication : 10/09/2024

Date de dépôt des offres : 24/09/2024 à 11 heures (heure de Kinshasa)

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, SANRU invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres pour contrats-cadre, les candidats intéressés à présenter une offre sous pli fermé cacheté pour la fourniture des biens et services ci-dessus identifiés.
2. Les Demandes d'offres pour contrat cadre complet en français sera envoyé gratuitement par courrier électronique à tout soumissionnaire qui en exprimera le besoin par simple demande écrite adressée à SANRU à l'adresse suivante : procurement@sanru.org
3. Les soumissions devront être déposées avant ou au plus tard le 24/09/2024 à 11 heures (heure de Kinshasa). Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais ainsi que celles non accompagnées des garanties de soumission et des catalogues seront rejetées.
4. L'ouverture des plis sera effectuée par la Commission des Marchés de SANRU asbl élargie aux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet, en présence des représentants des fournisseurs qui souhaitent y assister, dans les locaux de SANRU asbl, le 24/09/2024 à 14 heures 30' (heure de Kinshasa).
5. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

SOINS DE SANTE PRIMAIRES EN MILIEU RURAL (SANRU ASBL)

149 A/B, Boulevard du 30 Juin, Kinshasa – Gombe

Courriel : procurement@sanru.org

AVEC LA MENTION Référence DOCC N° 001/SANRU/FM/GC7/2024, DOCC N° 002/SANRU/FM/GC7/2024, DOCC N°003/SANRU/FM/GC7/2024, DOCC N° 005/SANRU/FM/GC7/2024 selon le cas

Dr. NGOMA MIEZI KINTAUDI, MPH, Ph.D.

Directeur Exécutif

Le centre Wallonie Bruxelles accueille la rentrée littéraire à Kinshasa

Le centre Wallonie Bruxelles accueille, du 12 au 14 septembre 2024, dans sa bibliothèque, la 8ème édition de la grande rentrée littéraire. Pour cette rentrée, plus d'une vingtaine d'auteurs et d'autrices seront de la partie afin de célébrer le livre.

La plus grande particularité de cette édition est qu'elle sera centrée sur la femme. « La 8ème édition de la grande rentrée littéraire ça partira du 12 au 14 septembre 2024. Cette année la rentrée va se dérouler dans le site du centre Wallonie Bruxelles précisément à la bibliothèque de Wallonie. La cible principale de cet événement c'est toujours les lecteurs et lectrices congolais surtout que ça se passe à Kinshasa », a déclaré l'écrivain RD-congolais et gestionnaire de la bibliothèque Wallonie Bruxelles, Richard Ali.

Et d'ajouter : « Il y aura des écrivains qui viendront de Goma, de la Belgique, d'Allemagne. C'est une édition qui n'est plus



qu'internationale. Cette année la particularité est que la rentrée littéraire met toujours en vedette littérature congolaise, belge francophone. Comme nous célébrons la littérature qui veut bien se côtoyer et marcher ensemble pour présenter à la face du monde des autres auteurs et autrices, cette année ça sera plus les femmes donc et il y a une grande partie de la place donnée aux femmes écrivaines ».

Le thème de cette année est axé sur « la femme et la paix ». Sur ce, le centre Wallonie Bruxelles attend une pluralité de livres, notamment Charlie Demoulin, avec son ouvrage silence me mord, Didier Mumengi, la paix tout de suite. Pourquoi et comment ? Lilija Bongi I, la légende de la femme-oiseau, Elisabeth Mweya Tol'ande, la vie comme elle va, Christian Gombo, maudit soit-il, Patrick Basham, cœurs sans

vies, Tony Elebe, ma ekonzo Elebe, ma ekonzo elebe, Netty Mayaka, Pauline Mansilua, Poil de carotte dans les rues de Kinshasa, Claude Nsiala II, Kizamba ed. Afrik'a, Landry Mussaka, cri au creux de la nuit, Giovanni Masala, entrepreneuriat orienté talent, Tony Mandi Mandi, pile ou face, Noella Katham, ajabu, Myriam Zanga, l'espoir au-delà des étoiles, Patrick Tank Tankama, revue lobi, Reinetta Mulonda, course contre la honte, Marc Mukaba, Le gendarme et la cassettes, Jovitha Songwa, jo, betela nga lisolo, Youssef Branh, Etcétera et autres.

Cette rencontre est prévue du 12 au 14 septembre 2024 de 9h à 17 heures au centre Wallonie Bruxelles de Kinshasa.

La 7ème Edition de la grande rentrée littéraire a été célébrée du 15 au 17 septembre 2023 dans la commune de Lingwala et l'objectif était de rapprocher la population de la littérature et de faire en sorte que les gens puissent s'habituer aux livres.

Espérant KALONJI

4 nouveaux livres à découvrir à grande rentrée littéraire

Depuis 2016, la ville Kinshasa vibre au rythme de la littérature avec la « Grande rentrée littéraire ». Ce rendez-vous annuel se tient généralement entre septembre et octobre. Cette année, elle en est à sa huitième édition et se tiendra du 12 au 14 septembre prochain à la délégation Wallonie-Bruxelles. L'occasion pour la maison d'édition Ma plume aiguisée de présenter quatre nouveaux livres pour le plus grand plaisir des lecteurs.

Quatre auteurs, quatre ouvrages, quatre voix uniques, quatre richesses variées. Ces auteurs pourront faire exploser les amoureux des lettres avec ces nouveaux ouvrages qui explorent les réalités contemporaines de la société congolaise.

1. « Ajabu » de Noëlla Katham

Ce roman poignant aborde les thèmes de la résilience face à l'adversité. Ajabu, le personnage principal, a, malgré des difficultés, trouvé la force de continuer et de ne jamais perdre espoir. Son histoire est un puissant rappel que même dans les moments les plus sombres, l'espoir et la détermination peuvent nous aider à surmonter les pires tragédies.

Son auteure, Noëlla Katham, est une jeune écrivaine congolaise résidant à Kinshasa. Son premier roman, « Ajabu », est un livre percutant et très touchant, qui explore les réalités sociales et culturelles de la République Démocratique du Congo, donnant vie à des histoires qui reflètent la richesse et la complexité de son pays natal.

2. « Pile ou Face » de Tony Mandi

Ce livre est une sorte d'exploration des relations humaines à travers les épreuves, la quête d'identité et les secrets familiaux, mêlant amour

et tragédie. Il raconte l'histoire de l'agression brutale de Rachel, meilleure amie de Patrick, un jeune homme charismatique surnommé d'Artagnan.

Après l'agression brutale de sa meilleure amie Rachel, Patrick rencontre un groupe d'amis avec lesquels il forme un gang soudé et devient leur leader naturel. Dans ce nouveau cadre, il tombe amoureux d'Alice, mais leur histoire est perturbée par un terrible secret familial. Ce roman explore la quête de rédemption et de réinvention de soi.

L'auteur, Tony Mandi, est un écrivain congolais qui a fait ses études à l'Académie des Beaux-Arts et en Chypre. Il a à son actif deux ouvrages déjà publiés, dont « Engrenage » et « Voyage au bout de mes rêves » à la même maison d'édition.

3. « Le sage avait raison » de Christian Gombo

Un recueil de fables qui interroge la condition humaine à travers des récits empruntés de la sagesse et d'une profonde réflexion de l'auteur.

Ces fables utilisent des animaux, des humains et des esprits pour explorer des thèmes universels et intemporels de la condition humaine. Chaque fable agit comme un miroir de notre société, nous invitant à réfléchir et à prendre conscience des vérités fondamentales sur la nature humaine.

L'auteur utilise habilement la métaphore et le symbolisme pour transmettre des leçons de vie et des morales à méditer. Ces histoires, bien que simples en apparence, cachent des messages profonds qui peuvent toucher et captiver les lecteurs de tous âges.

Christian Gombo est également un entrepreneur culturel et agricole, engagé dans la promotion de la littérature congolaise. Son travail a été reconnu par le Prix Lokumu - Littérature en 2022, et il a publié plusieurs œuvres

littéraires, dont la dernière « Maudit soit-il » publiée en 2024.

4. « L'espoir au-delà des étoiles » de Myriam Zanga

Ce livre met en avant son auteure, Myriam Zanga, décrite comme une source d'inspiration et de réconfort. Il semble que Myriam ait partagé des échanges émouvants avec son père, qui est décrit avec tendresse et admiration. Ces lettres offrent un aperçu de leur relation unique et indéfectible, mettant en lumière la force de l'amour filial.

L'auteure invite les lecteurs à plonger dans cette correspondance touchante, où les mots d'un père apportent réconfort et sagesse à sa fille bien-aimée. Il s'agit d'une célébration de l'amour inconditionnel et des moments précieux de la vie, promettant de toucher profondément les lecteurs.

Jeune écrivaine congolaise, Myriam Zanga a étudié à l'Académie des Beaux-Arts. Elle vit et travaille à Kinshasa. Son premier roman, « L'espoir au-delà des étoiles », est un échange épistolaire émouvant entre un père et sa fille.

Ces œuvres seront au cœur d'une manifestation littéraire qui s'annonce riche en échanges et en découvertes.

Une édition ouverte à l'international

Pour cette édition 2024, la grande rentrée littéraire de Kinshasa s'ouvre à l'international, accueillant des auteurs invités d'Allemagne, de Belgique et de France. Le thème choisi, « Femmes et paix », sera le fil conducteur des discussions et des rencontres, offrant ainsi une plateforme pour aborder des enjeux sociétaux cruciaux.

Après plusieurs éditions tenues dans des lieux publics, la grande rentrée littéraire revient à ses premiers amours,

le Centre Wallonie Bruxelles. L'accès aux activités est complètement gratuit.

Remise du prix Zamenga comme à l'accoutumée

L'un des points culminants de cet événement est la remise du prix littéraire Zamenga. Un prix littéraire créé par diverses structures de la scène littéraire congolaise réunies à l'initiative du Centre Wallonie-Bruxelles pour honorer la mémoire de l'écrivain congolais Zamenga Batukezanga (1933-2000). Organisé chaque année depuis 2017, des écrivains congolais âgés de moins de 40 ans peuvent y participer librement en soumettant une nouvelle écrite en français sur un thème libre d'actualités ou proposé par l'organisation du concours.

Cette année, plus d'une vingtaine d'auteurs sont attendus pour partager leurs expériences et promouvoir la richesse de la littérature congolaise.

Initiée depuis 2016, la grande rentrée littéraire est un événement annuel qui vise à promouvoir les livres et les auteurs congolais. En plus des rencontres et des expos-ventes de livres, la rencontre propose des panels et des conférences-débats sur des questions majeures liées à l'émergence de la littérature congolaise.

Cette 8ème édition promet ainsi d'être un moment fort de partage et de dialogue, mettant en lumière la richesse de la littérature francophone tout en célébrant les voix féminines et leur rôle crucial dans la quête de paix.

La grande rentrée littéraire de Kinshasa s'affirme comme un rendez-vous incontournable pour les passionnés de littérature et les acteurs du livre, tant au niveau local qu'international. Les organisateurs espèrent que cette édition marquera un tournant significatif dans la promotion de la littérature congolaise sur la scène mondiale.

James Mutuba

Léopards : Desabre, l'homme providentiel

Double championne d'Afrique en 1968 et 1974, la République démocratique du Congo rêve de retrouver de la hauteur. Pour ce faire, les Léopards peuvent s'appuyer sur Sébastien Desabre, qui a ravivé la flamme depuis son arrivée il y a deux ans.

Ne parlez surtout pas de Sébastien Desabre aux supporters de Niort. Deux saisons après son arrivée au club, l'entraîneur de 46 ans a décidé de claquer la porte après la 2e journée de l'exercice 2022-2023.

Si les Chamois, placés en liquidation judiciaire et qui espèrent repartir de Régional 1, la sixième division française, sont au bord du précipice, le natif de Valence se tient plutôt bien.

Un costume à sa taille

En effet, le globetrotter a semble-t-il trouvé un costume à sa taille avec la République démocratique du Congo. Réputé pour avoir la bougeotte, lui qui n'a jamais su rester en place plus de deux années au même poste en dehors de sa première aventure avec l'ES Cannel-Rocheville (2006-2010), le Drômois, passé sur les bancs de l'ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), du Cotonsport Garoua (Cameroun), de l'ES Tunis (Tunisie), du CRD Libolo (Angola), de la JS Saoura (Algérie), du Wydad Casablanca (Maroc), de l'Ismaïly et du Pyramids FC (Égypte) mais également de l'Ouganda, réalise un travail sérieux à la tête des Léopards.

Depuis son arrivée en août 2022, il a dirigé 25 matchs. Son bilan ? 10 victoires, 10 nuls et 5 défaites. 40% de victoires, on a déjà vu mieux, certes. Mais 20% de défaites, ce n'est clairement pas à négliger, surtout au vu des adversaires rencontrés. Ni le



Maroc, ni le Sénégal, ni l'Égypte, ni le Nigeria, ne sont parvenus à battre l'ex-Zaire. Il a fallu une Côte d'Ivoire touchée par la grâce avec des scénarios rocambolesques durant toute la dernière CAN pour priver les coéquipiers de Cédric Bakambu d'une finale historique, la première pour le pays depuis 1974, date de son deuxième et dernier sacre dans la compétition reine.

Objectif Mondial 2026

Finalement quatrième, son meilleur résultat depuis la troisième place de 2015, la République démocratique du Congo est surtout devenue une équipe terriblement difficile à manier. Il faut remonter au 10

janvier 2024 pour retrouver la trace d'une formation parvenue à marquer deux buts aux coéquipiers de Chancel Mbemba, à savoir le Burkina Faso (1-2), lors d'une rencontre amicale de préparation à la CAN. Cela fait désormais 11 matchs consécutifs que les protégés de Desabre parviennent à limiter les attaquants adverses avec seulement 6 buts encaissés sur cette même période, CAN comprise.

A-t-on des chances de revoir les Congolais dans une Coupe du monde ? L'espoir existe. Après quatre journées, la République démocratique du Congo occupe la 3e place du groupe B des éliminatoires à trois points du leader, le Soudan, seule équipe à l'avoir battu (0-1), et une unité derrière le Sénégal, qu'elle est parvenue à tenir en échec lors du choc à Dakar (1-1). Durant cette quinzaine internationale, les anciens Simba ont soigné leur entrée dans les qualifications pour la prochaine CAN en arrivant à bout de la Guinée

(1-0) et de l'Éthiopie (0-2), confirmant un peu plus leur solidité défensive.

Desabre sur tous les fronts

Un travail sérieux et d'autant plus remarquable que Desabre aurait pu décider de claquer la porte. Prolongé en mai dernier jusqu'en mai 2029, le Français n'avait pas été payé durant six mois, soit plus de 400 000 euros d'arriérés de salaires, mais a tout de même choisi de se montrer fidèle en baissant ses émoluments avec la signature de son nouveau contrat. « Début juin, Desabre a cumulé 6 mois d'arriérés. Il aurait pu partir libre s'il avait envie et on aurait été condamné à lui verser la totalité de son contrat », expliquait alors le team manager des sélections congolaises, Dodo Landu.

Avec les résultats, Desabre a également amené un professionnalisme qu'il manquait au pays. Deux stades supplémentaires ont été homologués – et alors que Cédric Bakambu n'avait pas hésité à déplorer les conditions du Stade des Martyrs en marge du barrage pour les éliminatoires de la Coupe du monde 2022 –, une fédération plus proche de ses équipes et une politique agressive pour convaincre les binationaux – plus de 30 dans les différentes catégories – qui porte ses fruits. Un renouveau qui pourrait permettre au quatrième pays le plus peuplé du continent avec près de 110 millions d'habitants de retrouver son statut d'antan.

Jusqu'où peut aller Sébastien Desabre avec la République démocratique du Congo ? N'hésitez pas à réagir et à débattre dans la zone « Ajouter un commentaire » ...

Par Youcef Touaitia

Sébastien Desabre: «Il y a encore des points à améliorer»

L'équipe nationale des Léopards de la Rd-Congo a démarré les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations – CAN 2025 – avec deux victoires. Une belle manière d'entamer la campagne menant vers la grande fête du foot africain.

Un succès à la maison contre la Guinée (1-0), une victoire à l'extérieur contre l'Éthiopie (0-2), la Rd-Congo est dans une bonne dynamique dans cette phase qualificative à la prochaine CAN. Le staff technique des Léopards est satisfaisant des résultats et se donne la mission de travailler sur des points négatifs de ses deux premières journées.

« On ne peut pas dire qu'il y a moins de pression par rapport à la dernière campagne. La réalité, c'est que nous ne sommes pas encore qualifiés pour la CAN. Nous sommes dans une compétition à



quatre équipes, avec six matchs à jouer, et il faut être dans les deux premiers. C'est notre objectif : finir premier ou deuxième du groupe. Aujourd'hui, malgré le

résultat entre la Guinée et la Tanzanie, nous serons premiers du groupe, mais l'essentiel est d'être dans les deux premiers à la fin de la dernière journée, pas maintenant »,

a déclaré Sébastien Desabre, entraîneur des Léopards.

Et de rajouter : « Nous avons bien commencé, nous avons été solides sur ces deux matchs comme il le fallait. Il y a encore des points à améliorer, nous ne sommes pas la meilleure équipe du monde. Nous allons nous concentrer sur les deux prochains matchs pour avancer vers la qualification. Rien n'est encore fait, ces deux matchs étaient importants, mais pas décisifs ».

La Rd-Congo poursuivra les éliminatoires face à la Tanzanie en double confrontation les 7 et 15 octobre 2024, dans le cadre de la 3ème et 4ème journées. Puis les fauves se déplaceront sur la pelouse de la Guinée le 11 novembre prochain, avant de boucler les éliminatoires le 19 novembre 2024 à Kinshasa face à l'Éthiopie.

Etienne Kambala